Domaine: Arts plastiques, visuels et de l'espace	
Option : Design textile	
Programme de cours : 2026 - 2027	
Cycle MASTER	MASTER 2
Langue d'enseignement : français	

Compétences et acquis d'apprentissage	
1	Conduite d'une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition avérée des connaissances hautement spécialisées et des compétences en design textile faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3	Mise en oeuvre, articulation et valorisation, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4	Mobilisation de ces connaissances et de ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5	Action à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6	Assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7	Présentation de leurs productions, communication à leurs propos et prise en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8	Développement et intégration d'un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

UE 10 :	Crédits : 21 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Design textile / Atelier	Olivia Clément

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Design textile / Atelier	Artistique	Annuel	11h/semaine	Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

UE 1

Objectifs de l'enseignement

Design textile / Atelier
- Affirmer pleinement une posture professionnelle proactive, en assumant la responsabilité de son parcours et de ses choix ; - Concevoir et réaliser une production artistique innovante et diversifiée, s'inscrivant dans un domaine de création spécifique (art, mode, design, nouveaux contextes innovants, etc.) ; - Démontrer une évolution et une maîtrise avancée de son langage artistique, savoir contextualiser sa propre pratique, et être conscient du statut, de la signification et de la pertinence des éléments produits ; - Nourrir, par sa pratique plastique et sa recherche menée en atelier, la réflexion théorique développée dans le mémoire artistique ; - Être autonome dans la conception et la réalisation de projets artistiques, individuels, transdisciplinaires ou collectifs ; - Assumer le doute et l'erreur comme une donnée constante de toute pratique professionnelle, sans que cela fragilise la conduite de son projet ; - Maîtriser l'aspect technique des projets, en mobilisant une diversité de savoir-faire et de moyens d'expression ; - Transposer efficacement ses idées dans un contexte professionnel donné, en répondant à des projets menés avec des partenaires extérieurs, en candidatant de façon autonome à des concours, expositions ou appels à projets, et en consolidant le réseau professionnel amorcé en M1 ; - Contribuer à une dynamique collective entre pairs de promotion, en assumant sa part de coresponsabilité dans les temps forts communs et la vie de l'atelier ; - Enrichir sa culture textile par des ressources et pratiques extérieures, au service d'une démarche personnelle singulière ;

Description de l'enseignement

Design textile / Atelier

À la lisière entre art et design, l'atelier est conçu comme un laboratoire de recherche où l'approche du textile s'envisage dans sa plus grande pluralité. C'est un lieu de rencontre, de pratique, de réflexion, de découverte.

Le cycle de master engage l'étudiant(e) dans un champ d'expression artistique, où réflexion et action s'entrelacent pour définir sa voie singulière. L'étudiant(e) mobilise ses compétences théoriques, techniques et sa maîtrise des outils spécialisés pour faire avancer ses projets au-delà du contexte scolaire, avec la conscience que le doute et l'erreur y sont des compagnons constants, non des accidents à éviter. Sa recherche plastique nourrit le travail théorique mené par ailleurs dans le mémoire artistique.

Le cycle se termine par une exposition devant un jury d'experts et de professionnels, mettant en avant une production artistique variée et novatrice. Cela permet à l'étudiant(e) de prendre sa place dans le panorama de la création textile contemporaine.

Méthodologie :

- Création de textiles : recherches, expérimentations et développements. Accompagnement individualisé de la production personnelle ;
- Constitution d'un support de restitution du projet (catalogue, document numérique, ou autre format selon les ressources disponibles), réunissant recherches, démarche et références théoriques/plastiques ;
- Présentation orale régulière du travail en cours, suivie de retours critiques individuels ou collectifs ;
- Mise en commun transversale des connaissances techniques et historiques, lors de temps collectifs dédiés ;
- Poursuite et formalisation des relations de mentorat et du réseau professionnel amorcés en M1 ;
- Coresponsabilité entre pairs dans la vie de l'atelier et l'organisation des temps forts communs ;
- Visite d'ateliers, de manufactures, de centres de documentation, de musées, etc. ;
- Maîtrise des dispositifs de monstration : choix du lieu, scénographie, accrochage, mise en espace en cohérence avec le projet ;
- Accompagnement à la prise de parole publique, en vue de la présentation du projet devant jury en fin de cycle.
- Possibilité, pour les étudiant(e)s volontaires, d'intervenir auprès des B1 pour présenter leur parcours ;

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Design textile / Atelier
1, 2, 3, 4, 7, 8

Mode d'enseignement

Design textile / Atelier
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Design textile / Atelier	21 crédits

Design textile / Atelier

- Evaluation formative continue
- Evaluation-bilan à mi parcours : Vérifier les acquis de l'étudiant, et son aptitude à entrer dans le module suivant
- Jury artistique en fin de Q2

Critères d'évaluation :

- Capacité à organiser et gérer sa charge de travail dans la durée, en toute autonomie, jusqu'à l'aboutissement du projet ;
- Investissement dans une posture professionnelle proactive, et capacité à assumer la responsabilité de son parcours et de ses choix ;
- Qualité, innovation et diversité de la production artistique. Pertinence de son inscription dans le domaine de création choisi ;
- Maîtrise avancée et évolution du langage artistique personnel ; capacité à contextualiser sa pratique et à en saisir le statut et la portée ;
- Autonomie dans la conception et la réalisation de projets artistiques, individuels, transdisciplinaires ou collectifs ;
- Capacité à assumer le doute et l'erreur sans que cela fragilise la conduite du projet ;
- Maîtrise technique et diversité des savoir-faire et moyens d'expression mobilisés ;
- Pertinence et aboutissement des démarches menées vers l'extérieur (collaborations, candidatures, mise en réseau professionnel) ;
- Implication dans la dynamique collective de la promotion et dans la coresponsabilité de la vie de l'atelier ;
- Qualité et régularité de la veille menée au-delà de l'atelier pour enrichir sa culture textile et sa pratique personnelle ;
- Maîtrise des dispositifs de monstration (choix du lieu, scénographie, accrochage, mise en espace) en cohérence avec le projet ;
- Respect des consignes préétablies (délais, modalités de restitution, etc.).

Bibliographie

Design textile / Atelier

La documentation, quand elle est nécessaire, est transmise aux étudiants.

Mots clés

Design textile / Atelier

UE 11 :	Crédits : 15 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Travail de fin d'études : mémoire	
Suivi du mémoire	Julien Foucart

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Travail de fin d'études : mémoire		annuel		
Suivi du mémoire			1h/semaine	Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

Objectifs de l'enseignement

Travail de fin d'études : mémoire

Suivi du mémoire

- Acquérir les bases de la méthodologie de la recherche et du référencement ;
- Construire une hypothèse de travail personnelle articulant réflexions et
- connaissances théoriques avec sa propre pratique artistique ;
- Combiner le respect des méthodes du travail scientifique avec les spécificités de la réflexion artistique.
-

Description de l'enseignement

Travail de fin d'études : mémoire

Suivi du mémoire

- Apporter des informations et des éclaircissements dans le cadre du choix du sujet ;
- Sensibiliser à la recherche en art et aux champs d'exploration diversifiés dans le cadre de mémoire;
- Donner des indications théoriques et méthodologiques sous-tendant la rigueur de la recherche, favorisant le développement de l'esprit critique mais aussi le caractère nécessairement imprévu, improuvable, de la création artistique;
- Apprendre à récolter des sources fiables ;
- Orienter vers les lieux de consultation des informations ;
- Suivre l'évolution de la problématique ;
- Relire et critiquer les premiers textes produits ;
- Aider à résoudre les difficultés imprévues ou interpréter les découvertes inattendues;
-

Organisation :

Octobre à février : Théorie de la recherche en art " et "pratiques méthodologiques", 11 séances en présentiel (suivant un calendrier communiqué en début d'année)

De mars à Juin : Suivi personnalisé dans l'élaboration du mémoire, sur rendez-vous dans une plage horaire définie préalablement, notamment afin de vérifier le manuscrit (table des matières, bibliographie, etc.);

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Travail de fin d'études : mémoire
Suivi du mémoire
4-5-6-7-8

Mode d'enseignement

Travail de fin d'études : mémoire
Suivi du mémoire
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Travail de fin d'études : mémoire	15 crédits
Suivi du mémoire	

Design textile / Atelier

Evaluation continue durant l'année et jury artistique externe en fin de Q2

Evaluation continue :
Plusieurs évaluations ont lieu durant l'année. Elles consistent en la présentation du travail lors de rendez-vous individuels et/ou collectifs (à l'atelier ou en vidéoconférence), ainsi que sous forme de remise de projets et dossiers (à l'atelier ou en ligne via google drive). Toutes les recherches et expérimentations réalisées sont évaluées à cette lecture globale. L'étudiant peut ainsi prendre conscience de son évolution, de ses progrès.

Evaluation bilan à mi parcours (Q1), puis en fin de Q2 : Vérifier les acquis de l'étudiant

Critères d'évaluation :

- Respect des consignes préétablies (quantité / délai de réalisation, etc..)
- Maîtrise des techniques choisies pour la mise en œuvre
- Sensibilité plastique, diversité des propositions, cohérence du travail avec la thématique choisie.
- Qualité des recherches et investissement personnel dans l'expérimentation

- Assiduité au cours

Travail de fin d'études : mémoire

Suivi du mémoire

Évaluation continue durant l'année.

L'évaluation tiendra compte de la présence active aux différentes séances du séminaires, de la capacité à identifier et à développer une question de recherche et de la réalisation des différents exercices, livrables dans ce contexte.

Bibliographie

Travail de fin d'études : mémoire

Suivi du mémoire

PRÉGENT, Richard, *Encadrement des travaux de mémoire et de thèse. Conseils pédagogiques aux directeurs de recherche*, Montréal, Presses internationales polytechniques, 2000.
PIOLAT, Annie, *La recherche documentaire. Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*, coll. « Psychologie/Théories Méthodes Pratiques », Paris, Solal, 2002.
FARLEY-CHEVRIER, F, GAGNON, M. *Guide* de la *recherche documentaire*,. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004.
OLIVIER, Lawrence et alii, *L'élaboration d'une problématique de recherche. Sources, outils, méthode*, coll. « Logiques sociales », Paris, L'Harmattan, 2005.
BEAUD, Michel, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, coll. « Grands Repères. Guides », Paris, La Découverte, 2006.
BRUNEAU, Monique & VILLENEUVE, André, Traiter de *recherche création en art*.e, Québec, PUQ, , 2007.
FRAGNIÈRE, Jean-Pierre, *Comment réussir un mémoire*, Paris, Dunod, 2009.
MANCI, Isabelle, «La recherche dans les écoles supérieures d'art», *in : Culture et recherche,* n°131, hiver 2014 - 2015
KALIKA, Michel, *Le mémoire de master : piloter un mémoire, rédiger un rapport, préparer une soutenance*, Paris, Dunod, 2016.
NELSON, Robin, *RobinPractice as Research* in the Arts (and Beyond): Principles, Processes, Contexts, Achievements, Palgrave Macmillan, 2022.
https://art-recherche.be/

Mots clés

Travail de fin d'études : mémoire

Suivi du mémoire

U.E.12	Crédits : crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Tapisserie-arts textiles / Atelier	Florette Duvinage

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Design textile / Atelier				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

Cohérence pédagogique de l'unité d'enseignement

Objectifs de l'enseignement

Design textile / Atelier
Tapisserie-arts textiles / Atelier
- Être capable, de manière autonome, de concevoir techniquement et plastiquement son projet artistique ; - Affirmer une démarche plastique et intellectuelle, en faisant preuve d'un regard critique quant à la pertinence de ses choix ; - Questionner la monstration de son travail plastique dans un espace d'exposition ; - Accroître ses connaissances historiques et techniques par la découverte et l'analyse de tapisseries anciennes et contemporaines et le travail d'artistes-cartonniers ou de liciers-créateurs.

Description de l'enseignement

Design textile / Atelier
Tapisserie-arts textiles / Atelier
Programme Le choix de cette finalité amène l'étudiant·e à questionner son rapport au médium, à l'outil, à l'espace. Capable de concevoir techniquement son projet artistique et personnel, il·elle affirme son positionnement intellectuel. A travers sa démarche artistique, il·elle questionnera la monstration de son travail et étudiera les rapports que la tapisserie et plus

largement l'art textile ont entretenus avec le mur et l'espace d'exposition. Il·elle mènera également des recherches quant à l'emploi de nouveaux matériaux.

Méthodologie

- Conception, élaboration et interprétation d'un projet personnel (tissage avec ou sans carton) en faisant preuve de singularité dans les choix opérés et d'un regard critique vis à vis de son projet ;
- Réflexion quant au dispositif d'installation de son travail dans un espace d'exposition et étude des rapports que la tapisserie a entretenus avec le mur ;
- Mise en commun transversale des connaissances historiques via des présentations orales ;
- Échange autour de lectures, documentaires ou expositions lors de discussions collectives ou individuelles ;
- Visite d'ateliers, de manufactures, de centres de documentation, de musées, etc.

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Design textile / Atelier
Tapisserie-arts textiles / Atelier

Mode d'enseignement

Design textile / Atelier
Tapisserie-arts textiles / Atelier
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Design textile / Atelier	
Tapisserie-arts textiles / Atelier	

Modalités d'évaluation

Deux méthodes d'évaluation sont employées : l'évaluation continue et l'évaluation-bilan (janvier et juin) visant à vérifier l'aptitude de l'étudiant·e à entrer dans le bloc supérieur.

Critères d'évaluation

- Régularité et assiduité au cours, engagement personnel dans la pratique ;

- Réalisation du projet personnel de manière autonome en faisant preuve d'un regard critique, d'exigence technique et de singularité dans les choix de matières opérés ; - Pertinence de la démarche artistique et intellectuelle ; - Monstration du projet plastique dans l'espace d'exposition ; - Curiosité et participation active dans l'étude des sujets historiques ou techniques.

Bibliographie

Design textile / Atelier
Tapisserie-arts textiles / Atelier

Mots clés

Design textile / Atelier
Tapisserie-arts textiles / Atelier

UE 12 :	Crédits : 4 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Séminaire / Analyse des pratiques	Greg van Laecken

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Séminaire / analyse des pratiques	Général	Q1 et Q2	3h/semaine	Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

Objectifs de l'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques

A la fin de ce module, l'étudiant devra avoir compris et pourra :

- construire un CV et une lettre de motivation
- créer une présentation PowerPoint professionnelle
- réaliser un dossier de présentation de sa démarche artistique
- concevoir ou co-construire un projet culturel ou artistique

L'étudiant devra être capable :

- d'imaginer des actions de valorisation de sa production artistique après l'école
- de communiquer au sujet de sa démarche artistique (présentation orale, PowerPoint, book, portfolio, site internet, réseaux sociaux, etc.)
- de maîtriser les méthodes de recherche des différents types de soutien pour les artistes
- de constituer un dossier pour répondre aux appels à projets
- de gagner en autonomie et en professionnalisme
- de synthétiser les informations le concernant auprès de structures professionnelles
- de concevoir une fiche technique
- de maîtriser les bases des technologies d'impression (numérique, offset…) et des contraintes liées aux métiers de l'impression professionnelle (B.A.T., format d'enregistrement, mode couleur…)
- de savoir archiver avec méthode ses documents numériques et différencier les formats d'enregistrements destructifs et non-destructifs

Description de l'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques

Programme

- Soutenir, encadrer et aiguiller les étudiants des différentes finalités au caractère professionnalisant de leur formation en art.
- Veiller à la bonne rédaction et à la structure/formulation de dossiers ;
- Aider à la rédaction d'un CV artistique et d'un dossier concis de présentation de la démarche
- Présenter des exemples et contre-exemples de sites internet artistiques
- Présenter des exemples et contre-exemples de dossiers artistiques
- Aider les étudiants à la recherche d'aides aux artistes
- Sensibiliser les étudiants à la pro-activité (développer des initiatives ou participer à des projets artistiques) et à la diffusion de leur travail au travers de la micro-édition
- Encourager la mise en réseau (networking)
- Rencontrer des d'artistes et/ou des opérateurs culturels
- Visiter des lieux d'exposition (diversité des possibilités)
- Imposer des conférences sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes

Organisation

- Cours théoriques portant sur la figure de l'artiste, le monde de l'art et la réalité du terrain
- Cours théoriques portant sur la conception d'une présentation orale publique (avec PowerPoint), d'un CV artistique et d'une lettre de motivation, d'un dossier concis de présentation de la démarche, ainsi que d'un projet à développer pour préparer la sortie de l'école et préparer l'étudiant à la phase postscolaire
 Mise en application pratique des cours théoriques ;
- Conférence sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes
- Conférence d'artistes et/ou d'opérateurs

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Séminaire / analyse des pratiques

Mode d'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques

Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Séminaire / analyse des pratiques	2 crédits

Séminaire / analyse des pratiques

L'évaluation est continue durant l'année. Elle porte sur les points suivants :

- Présentation orale
- Dossier de présentation de la démarche artistique (structure, clarté, syntaxe, orthographe, etc.)
- CV artistique complet et structuré

Mise en application pratique des cours théoriques ;

- Dossier pour préparer la sortie de l'école (plan et
- structure de la présentation) ;
- Compte-rendu des conférences suivies
- Implication active durant les sessions de cours (regard critique sur les exemples et contre- exemples de sites internet artistiques et dossiers artistiques, etc.).

Le système d'évaluation sera présenté aux étudiants au début de l'année académique. Il leur permettra de gagner une certaine autonomisation concernant, entre autres, la communication, la diffusion et la présentation de leur travail, la constitution et la rédaction d'un dossier, ainsi que la recherche d'une aide financière ou l'obtention du statut de l'artiste.

Bibliographie

Séminaire / analyse des pratiques

Mots clés

Séminaire / analyse des pratiques

UE 12 :	Crédits : 10 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Stages / Externes	Olivia Clément

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Stages / Externes				Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

UE 3

Objectifs de l'enseignement

Stages / Externes
L'étudiant(e) sélectionne un stage externe d'une durée de 4 semaines, dans lequel il mettra en pratique ses compétences créatives, techniques et méthodologiques au sein d'une structure professionnelle. Le stage choisi doit répondre pleinement aux attentes de l'Atelier et confirmer l'ambition professionnelle et créative de l'étudiant(e).

Description de l'enseignement

Stages / Externes
Méthodologie : - Choix et durée du stage à valider avec les professeurs d'Atelier - Remise d'un rapport de stage illustré (journalier, dossier, etc..)

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Stages / Externes
2, 3, 7

Mode d'enseignement

Stages / Externes
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

- Validation du stage par le maître de stage sur base de la grille d'évaluation
- Auto-évaluation sur base de la grille d'évaluation
- Évaluation du rapport de stage par le professeur référent du stage.

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Stages / Externes	8 crédits

Stages / Externes

Bibliographie

Stages / Externes

Mots clés

Stages / Externes